

Tribune de Geneve, 03/09/2005, Genève Actualité, p. 25

La nouvelle Constitution attendra encore un peu

Frilosité Le Grand Conseil rejette une nouvelle fois le projet de révision de la Constitution.

EMMANUELLE DREVON

La Constitution genevoise datant de 1847 a encore de beaux jours devant elle. Hier, les députés du Grand Conseil ont voté largement le renvoi en commission des droits politiques du projet de loi radical. Il prévoit la révision totale de la Constitution cantonale par le Grand Conseil ou une assemblée constituante.

Déposé en 1999, le projet a déjà été renvoyé une première fois en commission législative en 2001. Il vient de connaître le même sort par une large majorité de «oui». 55 contre 10 «non» et 2 abstentions.

Enthousiasme mesuré Hugues Hiltpold a pourtant bien tenté de rappeler l'usure du texte actuel: «La Constitution respire l'air de son temps. C'est une des plus anciennes de Suisse.» Mais les parlementaires n'ont eu de cesse d'avouer leur frilosité. A commencer par Jean-Michel Gros, même s'il mesure ses mots: «Dire que notre enthousiasme est délirant est très exagéré. Le fonctionnement de l'Etat ne mérite pas un coup de balai mais une révision partielle.» Et si le député libéral précise que son groupe n'a pas d'opinion unanime, n'empêche. Le parti votera massivement pour son renvoi en commission.

Un peu plus virulent est Jean Rossiaud: «Le projet radical est trop restrictif, trop précis» même si le député écologiste reconnaît que le projet de nouvelle constitution permet au moins de mobiliser la société civile pour entamer une discussion. Même volonté de renvoyer en commission dans les rangs socialistes. Alain Charbonnier rappelle qu'il est préférable de laisser le groupe de travail constitué par le professeur Andreas Auer: «Il faut laisser s'exprimer ce mouvement citoyen, c'est un apport extérieur que l'on ne peut négliger.» Christian Grobet, lui, se montre carrément offensif: «Notre Constitution actuelle va tout à fait bien.» Et de dévoiler ses craintes: «Sous couvert d'une révision générale, les radicaux visent à bâillonner le peuple avec une diminution des droits populaires en proposant d'augmenter le nombre de signatures requis pour les initiatives et les référendums.»

Hugues Hiltpold, sentant le vent souffler dans une direction qu'il ne souhaite pas, regrette la tournure prise par le débat: «Nous nous retrouvons dans le même cas de figure qu'en 2001. Tout le monde est conscient mais personne n'a le courage de s'emparer du dossier.»